



Neuville Infos - Juillet 2026



MUNICIPALITÉ

Déchets verts



À compter du 1^{er} juillet, le dépôt de déchets verts sera fermé à titre définitif pour raisons sanitaires (invasions de nuisibles). La commune met à disposition la benne située devant l'atelier de l'employé communal près de la salle des fêtes. Il vous appartiendra de venir y déposer vos tontes et tailles de haies. Si vos déchets sont plus volumineux, notre employé pourra, à votre demande, déposer la benne devant chez vous. Dans ce cas, merci de prendre contact avec la mairie.

Gestion des déchets

L'application "SMET au tri" a été mise à jour mais vous devez la télécharger de nouveau pour que la mise à jour soit opérationnelle. L'application est également accessible en ligne, à l'adresse smetautri.fr. Cette application est très utile pour vous aider quand vous avez un doute sur comment trier vos déchets.

Cabane à livres

La cabane à livres n'a pas vocation à recueillir les livres trop usagés. La déchèterie est la structure adaptée pour les recueillir. En déposant les ouvrages dans la cabane à livres, chacun accepte leur mise au rebut dans le cadre des tris réguliers afin que l'endroit reste agréable.

Relevé des compteurs d'eau

Le relevé annuel des compteurs d'eau sera effectué le mercredi 1^{er} juillet et le jeudi 2 par MM JOLY et COLLIGNON. Merci d'en faciliter l'accès et de réserver le meilleur accueil aux préposés à cette tâche. En cas d'absence de votre part, il vous appartiendra de compléter l'avis de passage qui sera déposé dans votre boîte aux lettres le jour du relevé. Il vous est également possible de pré-relever votre consommation et la communiquer sur papier libre en la fixant à votre boîte aux lettres par exemple.

Communication

Nous vous rappelons qu'une boîte à idées est disponible sur la façade de la mairie. N'hésitez pas à en faire bon usage.

Secrétariat

La secrétaire de mairie sera en congés du 27 juillet au 14 août inclus. Madame le Maire et ses adjoints assureront les permanences les mardis et vendredis matins.

Madame le Maire remercie tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour aider aux travaux d'installation des nouveaux jeux près du terrain de sports (décaissement, mise en place du béton...), à toute l'équipe qui participé au bon déroulement des jeux intervillages, aux personnes qui ont nettoyé toute l'église ainsi que celles et ceux qui arrosent les fleurs en période caniculaire. La bonne image de notre village est l'affaire de tous.



- **Vendredi 3 juillet** : Soirée jeux de société ouverte à tous (20h00 à la salle des fêtes).
- **Vendredi 14 juillet** : Vous êtes toutes et tous conviés au 14 juillet qui se déroulera au terrain multisports à partir de 11h30. En cas de chaleur excessive ou de pluie, les festivités auront lieu à la salle des fêtes.

Programme des festivités :

- Accueil des nouveaux habitants
 - Remise des récompenses aux nouveau-nés, élèves passant en 6^{ème}, ayant passé leurs brevet, baccalauréat, CAP...
 - Mise à l'honneur des enfants faisant vivre les échanges avec la Guadeloupe
 - Remise symbolique du don à la Guadeloupe
 - Résultats des concours de photos « faune et flore à l'étang des Bercettes »
 - Présentation du panneau « chêne FERAUX » avant son implantation à Pontou
 - Inauguration des jeux
 - Vin d'honneur offert par la Mairie
 - Repas des voisins organisé par le Comité des Fêtes et ouvert à tous
- **Mercredi 15 juillet** : partage de lectures à la cabane à livres. RV à **14h00**. Gâteaux et boissons seront fournies. Venir avec un gobelet et son livre coup de cœur.
 - **Vendredi 17 juillet** : Un après-midi pour apprendre à connaître les « petites bêtes » de l'étang sera animé par Robert Fraxe. RV à 14h00 à l'étang des Bercettes. Maximum : 12 personnes.
 - **Samedi 26 juillet** : Marche d'environ 7km organisée par la commission culture (départ 14h00 au terrain multisports).
 - **Juillet et août** : rallye-photo à la découverte de Neuville.
 - Un filet de volley est disponible sur simple demande. Il peut être installé au terrain multisports.

L'AIRE DU TEMPS

L'association « l'Aire du Temps » se réunit chaque jeudi à la salle des fêtes de Neuville de 14h00 à 18h00.

Dans le cadre de la protection des données, toutes les données que vous fournissez à la mairie sont traitées par la commune pour répondre à vos demandes et assurer ses missions de service public. Accessibles uniquement aux services municipaux habilités et sont conservées le temps nécessaire, puis archivées selon la réglementation.

Vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, opposition selon les cas, limitation, effacement) auprès du DPO : dpo.informatique@cdg55.fr

En cas de difficulté saisir la CNIL : <https://www.cnil.fr>